

FFMC|21

Fédération Française des Motards en Colère

<Prénom> <Nom>
<Adresse1>
<Adresse2>
<Code Postal> <Ville>

(commune), le

Monsieur (ou Madame) le (la) député(e),

Nous, Motards en colère de Côte d'or, nous nous adressons à vous, parlementaire et élu(e) du peuple.

Nous sommes exaspérés par les décisions prises par les membres des gouvernements passés et actuel à l'encontre des usagers de la route et également citoyens que nous représentons avec nos 86 antennes départementales, au prétexte de sécurité routière, sans concertation. Le dernier CISR du 09 janvier 2018 en est une nouvelle illustration puisque toutes les décisions prises l'ont été sans vous et sans les associations, dont la FFMC, qui pourtant siègent au Conseil national de sécurité routière.

Le Premier ministre et le Ministère de l'Intérieur nous imposent toujours plus d'obligations et de règlements que nous considérons inadaptés, injustes, durs, toujours plus punitifs et pourtant inefficaces en matière d'amélioration des conditions de circulation de tous les usagers, particulièrement ceux que nous représentons.

Monsieur (ou Madame) le(la) député(e), cela suffit : depuis des décennies, nous participons à toutes les propositions de concertation, conciliation, groupes de travail, colloques...

Depuis la création de la FFMC en 1980, nous avons œuvré (sur nos fonds propres et avec nos bénévoles) à l'amélioration de la sécurité des usagers en deux-roues, créé une Mutuelle d'assurance autogérée qui est aujourd'hui une référence reconnue dans le monde de l'assurance et de la sécurité routière, nous avons édité et publié brochures et revues (dont le mensuel Moto-Magazine) toujours tournés vers la prévention, la responsabilisation des comportements et bien évidemment par une information sincère et indépendante de tout pouvoir financier et commercial, nous avons créé des structures de formation pour tous et à tous les âges, dont la plus récente (depuis 2010) consiste à intervenir auprès des jeunes scolarisés selon un programme reconnu et agréé par l'Éducation nationale...

Fédération Française des Motards en Colère de Côte d'Or

188 avenue Jean Jaurès 21000 DIJON

contact@ffmc21.fr – www.ffmc21.fr

Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la

FFMC|21

Fédération Française des Motards en Colère

... et pourtant, à seule fin de communication politique et au moyen de discours culpabilisants et anxiogènes à l'encontre des usagers de la route que nous sommes tous, nous qui sommes des citoyens à part entière, les services de l'État continuent de nous imposer des mesures que nous n'acceptons plus.

Cet espoir d'être enfin entendu est le dernier avant la rébellion et peut-être la révolte...
Aidez-nous à vous aider à honorer le mandat qui est le vôtre et nous vous assurons de notre détermination à agir à vos côtés.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur (ou Madame) le(la) député(e), l'expression de notre haute considération ainsi que nos salutations citoyennes, résolues et engagées.

Nom, prénom signature

-

Fédération Française des Motards en Colère de Côte d'Or

188 avenue Jean Jaurès 21000 DIJON

contact@ffmc21.fr – www.ffmc21.fr

La FFMC est membre de la

Mouvement FFMC :

